

La gestion intégrée des herbicides

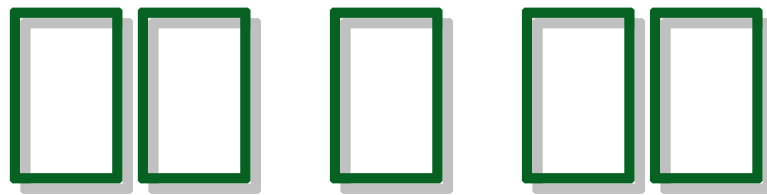
Où en sont les producteurs de bleuets?

Mars 2008



Plan de présentation

- 🍇 Démystification de la gestion intégrée
- 🍇 Description et objectifs du projet
- 🍇 Résultats
- 🍇 Appréciation de la démarche
- 🍇 Constats et recommandations
- 🍇 Conclusion
- 🍇 Remerciements



Qu'est-ce que c'est?

Qu'est-ce que cela donne?



Définition

Avoir recours à toutes les techniques pour réduire les populations d'organismes nuisibles de façon :

- 🍇 EFFICACE
- 🍇 ÉCONOMIQUE
- 🍇 SÉCURITAIRE
- 🍇 RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT

Pratiques de gestion intégrée

- 🍇 Identification des alliés et des ennemis
- 🍇 Dépistage et évaluation de la situation
- 🍇 Utilisation de seuils d'intervention
- 🍇 Adaptation de l'écosystème
- 🍇 Intégration de différentes méthodes de lutte
- 🍇 Gestion des pesticides
- 🍇 Formation et information
- 🍇 Registre des interventions
- 🍇 Programme de gestion intégrée des ennemis

Avantages

- 
- Permet de gérer et de rentabiliser les cultures en considérant l'environnement comme un allié.

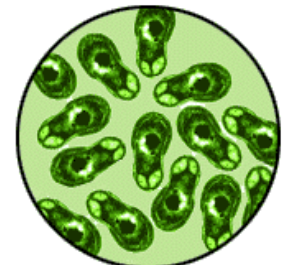
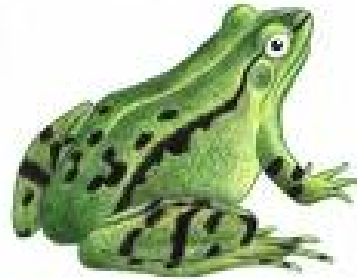
L'environnement, un allié

Forêt

Brise-vent

Parcelle de
butinage

Humus
et
Horizon A du sol




Avantages (suite)

- 
- Permet de choisir judicieusement des moyens de lutte afin de diminuer les risques.

Choix judicieux des méthodes



Avantages (suite)

- 
- Permet de devenir un élément indispensable de mise en marché en favorisant le positionnement des produits.

Positionnement des produits





Qu'est-ce que c'est?

Qu'est-ce que cela donne?





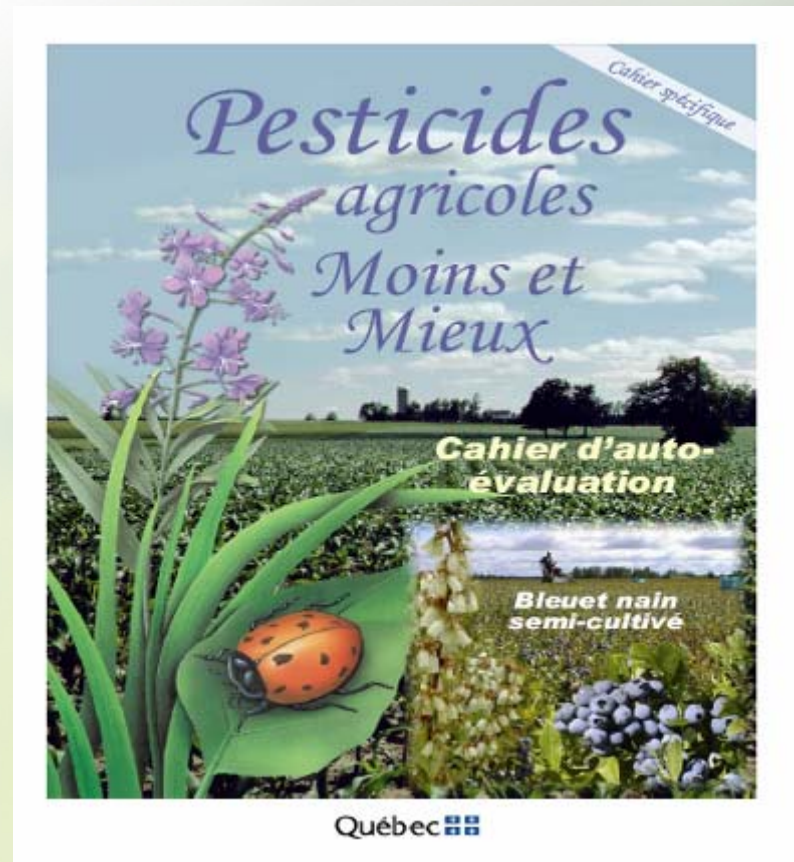
La gestion intégrée des mauvaises herbes



Description et objectifs du projet

Description et objectifs du projet

Vérifier les pratiques
actuelles de gestion
intégrée des
mauvaises herbes
dans les bleuetières.



Description et objectifs du projet (suite)

- 🍇 **Accompagnement** de 20 producteurs dans leurs démarches
- 🍇 **Identification des améliorations** à apporter
- 🍇 **Évaluation du niveau de progression**
- 🍇 **Recommandations**



Résultats

Résultats

DEGRÉ DE PROGRESSION

363 à 412 points
Niveau avancé

320 à 363 points
Niveau intermédiaire

283 à 319 points
Niveau minimum

160 à 282 points
En transition

Moins de 160 points
Non en transition



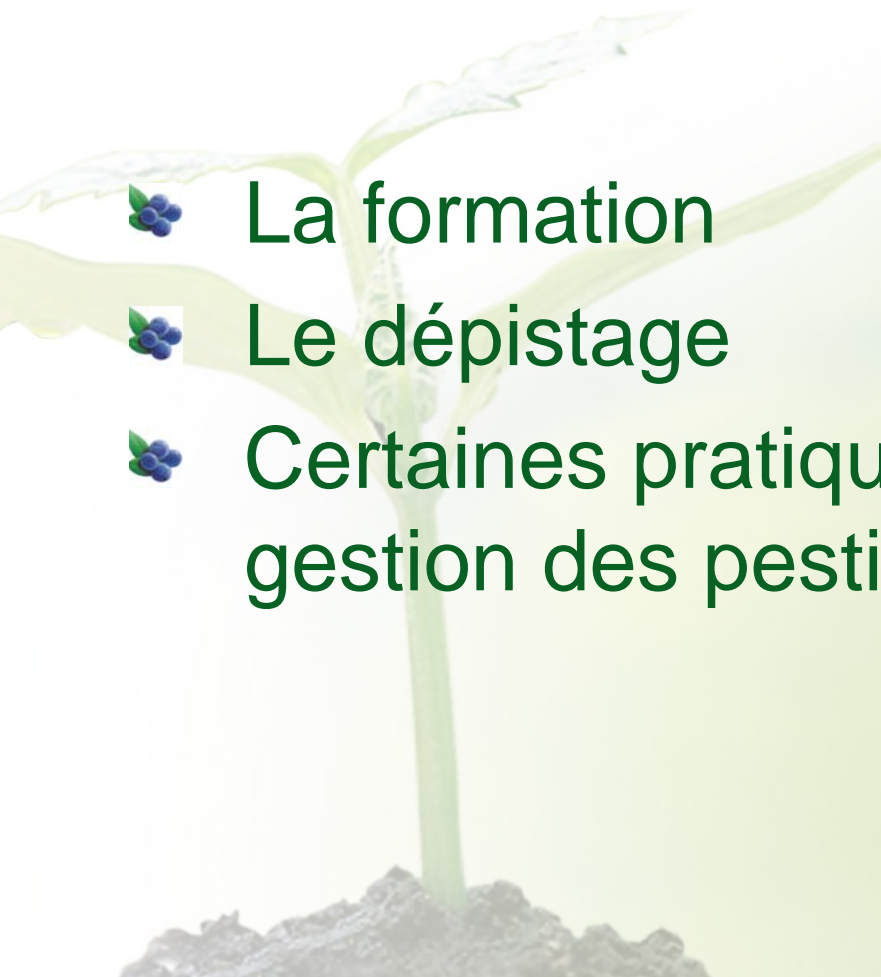
CLASSEMENT MOYEN

Résultats (suite)


INTERMÉDIAIRE

« Mes pratiques traduisent des efforts importants pour réduire l'utilisation de pesticides de synthèse dans l'ensemble de mes bleuetières et diminuent les risques pour l'environnement et la santé humaine ».


Points forts

- 
- La formation
 - Le dépistage
 - Certaines pratiques incontournables de gestion des pesticides

Points faibles

- 
- ❖ Malgré le bon niveau de classement, certaines pratiques incontournables demeurent faiblement maîtrisées.

Analyse des résultats



Facteurs qui influencent la maîtrise des bonnes pratiques.

Formation

- ❖ Les entreprises qui ont bénéficié de la formation sur la **gestion et l'utilisation des pesticides** se situent au niveau intermédiaire.
- ❖ Cependant, la faible participation de ceux qui ont suivi la formation présente des lacunes au niveau de la mise en pratique de la théorie abordée.

Services-conseils agronomiques

- 
- Les entreprises qui font appel à des **services-conseils agronomiques** présentent un niveau global plus avancé que celles qui n'y ont pas recours.

Outils d'aide à la décision

- La détermination, par des spécialistes, d'un **seuil d'intervention** pour le contrôle des mauvaises herbes dans le bleuet semi-cultivé, faciliterait l'aide à la décision des producteurs et des conseillers.

Information

- 
- La sensibilisation des producteurs aux principes de lutte intégrée passe d'abord par une **bonne connaissance** de ceux-ci.

Information (suite)

- 🍇 Le **nettoyage des contenants** et la tenue de **registres de production** sont des sujets pour lesquels les producteurs manquent d'information.
- 🍇 Tous les répondants ignorent comment **recupérer les contenants** de pesticides vides ou périmés.

CONTENANTS DE PESTICIDES VIDES

Sites de récupération dans la région

- Coop des Deux Rives à Normandin et Saint-Prime.
- Coop Nutrinor à Saint-Gédéon.
- Actuellement, Synagri n'a pas les entrepôts pour le faire.

Conditions de récupération

- Les contenants doivent avoir été rincés trois fois. D'ailleurs, le producteur a avantage à le faire, puisqu'il peut récupérer de 2 à 3 % de son produit.
- Le bouchon doit être enlevé.
- Le manchon de plastique ou l'étiquette doit être enlevé.

Site d'enfouissement

- Certains sites acceptent encore les contenants de pesticides vides, puisqu'ils sont difficiles à identifier.
- À partir de 2009, aucun contenant de pesticides ne sera accepté dans les sites d'enfouissement.

Sacs de plastique ou de papier

- Ils ne peuvent être récupérés dans les sites de dépôt de contenants vides.
- Les sites d'enfouissement n'ont pas le choix de les accepter.
- Le MDDEP est conscient qu'il n'y a pas encore de solutions concrètes pour ces contenants.
- CropLife travaille à trouver des solutions pour la récupération de ces contenants.
- Pour les sacs de granules, le rinçage n'est pas nécessaire, puisqu'il ne reste seulement que de la poussière.
- Pour les sacs de poudre, il faut les rincer.

CONTENANTS DE PESTICIDES PÉRIMÉS

CropLife regardera pour inclure les régions éloignées dans la prochaine campagne de récupération des contenants de pesticides périmés. En attendant, si les producteurs ont de petites quantités de produits, ils peuvent les apporter lors des campagnes de récupération de produits dangereux effectuées par les MRC. Ces campagnes sont normalement dédiées aux produits domestiques, mais si ce ne sont pas de grosses quantités, les organismes de récupération peuvent les accepter.

CropLife Québec

Union des producteurs agricoles



Appréciation de la démarche


Appréciation de la démarche

- 
- La majorité des producteurs a jugé la démarche d'autoévaluation **très pertinente.**
 - **L'accompagnement est jugé essentiel.**

Appréciation de la démarche (suite)

- 🍇 La principale difficulté rencontrée est le **manque de compréhension** des concepts abordés.
- 🍇 Les producteurs aimeraient connaître les avantages **agroéconomiques** de la lutte intégrée.

Appréciation de la démarche (suite)

- 
- 100 % des producteurs disent vouloir plus d'information sur la gestion intégrée des mauvaises herbes.

Appréciation de la démarche (suite)

- 80 % des répondants estiment que les meilleurs moyens de diffuser l'information sont les suivants :
 - Publication **d'articles ou de feuillets d'information**
 - Publication de guides de production et **d'identification**



Constats et recommandations

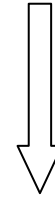
Intervenants/Conseillers

Producteurs/Entreprises

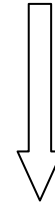
**Fournir
l'information** 

**Donner les
moyens** 

Connaissances



Sensibilisation



ACTIONS

Actions proposées

Fournir l'information

- **Utiliser les capsules d'information** dans le journal SPBQ.
- Utiliser davantage les **activités de formations** continues pour améliorer les connaissances faisant défaut.
- Faire connaître et valoriser les services-conseils agronomiques.

Actions proposées (suite)

Donner les moyens

- Élaborer un **guide de production** québécois intégrant la vulgarisation des principes de gestion intégrée.
- **Assurer une diffusion et une possibilité d'accompagnement en continu** des guides d'autoévaluation du MAPAQ.
- Effectuer des séances de formation sur ces deux outils.
- **Favoriser la recherche et le développement de moyens alternatifs** à l'utilisation de pesticides par des spécialistes dans le domaine.
- Déterminer, par la recherche, **un seuil d'intervention**.



Conclusion

Conclusion

- Bon niveau de maîtrise des pratiques
- Maintenance et amélioration de ce niveau de pratique
- Moyens proposés et en cours

Rapport disponible sur demande :
sophie.gagnon@agrinoa.qc.ca

418 480-3300, poste 230



Remerciements



**Merci aux producteurs
participants**

Merci à nos partenaires



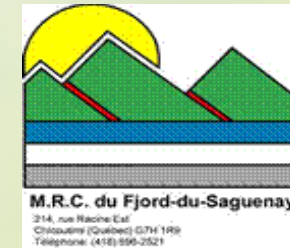
Développement
économique Canada

Canada Economic
Development

Canada



SPBQ
SYNDICAT DES PRODUCTEURS
DE BLEUETS DU QUEBEC



*Agriculture, Pêcheries
et Alimentation*

Québec

